

Département des Ardennes - 3e Circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES

DU 23 JUIN 1968

RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS,

Chers Electeurs, Chères Electrices,

Dans les circonstances difficiles que nous traversons, vous avez à élire un Député qui sera à la fois chargé d'exprimer vos aspirations sur le plan national et de faire aboutir vos revendications sur le plan professionnel ou régional.

Vous connaissez la situation :

— sur le plan national, certaines structures inadaptées viennent de craquer, nous plaçant au bord d'une véritable crise de civilisation.

— sur le plan régional : le sous-emploi, la récession économique, demain le chômage.

Il est grand temps d'agir de façon vigoureuse et de promouvoir ces réformes profondes que chacun de vous attend :

REFORMES DE STRUCTURE :

— **Un allègement du carcan administratif** et réglementaire qui étouffe ce pays en freinant toute activité et en empêchant toute initiative.

— **une défense des petites et moyennes structures** communales mais aussi industrielles, agricoles ou commerciales, artisanales ou libérales.

— une décentralisation véritable au moyen de **Parlements régionaux,** dotés de pouvoirs effectifs sur le plan réglementaire et financier.

— Une réduction des charges fiscales et de la T.V.A. au moyen d'économies dans les dépenses publiques : il suffirait pour cela de supprimer les énormes subventions accordées aux pays du tiers monde.

PLAN SOCIAL :

— Une Sécurité Sociale qui revienne à l'esprit d'entr'aide et de générosité qui a présidé à ses débuts en cessant de faire du papier, en se mettant à la portée des assurés, en leur donnant une information véritable sur leurs droits, en faisant grâce aux malades de formalités abusives.

— des Conseils d'Administration des Caisses **élus par tous les assurés** et aussi par les mères et soutiens de famille.

— Une aide accrue aux Vieux, aux Grands Invalides, une protection plus efficace de l'enfance malheureuse.

— Une amélioration des conditions de travail de la classe ouvrière, une protection efficace contre les accidents, une défense véritable des mutilés du travail, des ateliers régionaux pour leur réinsertion professionnelle.

ENSEIGNEMENT :

— Une participation des Etudiants aux décisions concernant leurs établissements.

— L'autonomie des Universités.

— L'adaptation de l'enseignement au marché du travail.

Pour redonner vie à l'économie ardennaise :

— il est urgent de prévoir la création d'emplois mais aussi de défendre ceux qui existent

— dans une zone à vocation de carrefour international, il faut créer de grands axes de communication routiers et fluviaux, branchés sur le réseau européen, et spécialement une transversale fluviale qui assure la jonction entre le bassin de la Seine, le système Moselle-Rhin-Danube, et demain, la Mer Noire, par le Canal des Ardennes et la Vallée de la Chiers.

— La création le long de la frontière franco-belge d'une zone dotée d'allègements fiscaux et de subventions accordées par les organismes internationaux dont seuls, jusqu'ici, bénéficient les pays voisins.

— La création à Sedan d'un Institut Universitaire européen, afin d'utiliser à plein le rayonnement spirituel et culturel de la vieille métropole ardennaise.

— Affirmer l'expansion de Vouziers et en faire profiter les cantons environnants.

— Redonner vie à l'Argonne par des industries telles qu'une fabrique de pâte à papier.

— Développer encore le tourisme et soutenir à fond les activités sportives et le football sedanais.

— **CHEFS D'ENTREPRISE,** qui êtes à bon droit soucieux de l'avenir et désirez que soit préparée la reconversion de vos usines au moment de l'entrée dans le Marché Commun.

— **CADRES** qui demandez l'implantation de nouvelles activités et le maintien des libertés syndicales.

— **OUVRIERS** qui cherchez la sécurité dans un travail rémunérateur et assuré — une retraite suffisante à l'âge de 60 ans — un logement convenable.

— **ARTISANS ET COMMERÇANTS,** qui désirez le maintien des petites et moyennes entreprises et l'amélioration des lois sociales.

— **PROFESSIONS LIBERALES,** qui demandez la suppression des zones de salaire.

— **AGRICULTEURS,** qui désirez des prix plus rémunérateurs, dans le Marché Commun, pour le grain, le lait, la viande de bœuf et de porc,

- la normalisation des marchés,
- la suppression de la taxe complémentaire,
- en matière de crédit, une politique plus souple qui accorde aux petits exploitants les mêmes avantages qu'aux autres,
- une retraite à 60 ans aux agriculteurs comme aux autres,
- la liberté de distiller votre récolte de fruits.

— **MALADES,** qui désirez la modernisation des hôpitaux, la construction de nouvelles maisons de retraite.

— **ANCIENS COMBATTANTS et Prisonniers de Guerre,** qui tenez à la défense de vos droits et aux engagements pris à votre égard.

— **PARENTS,** qui demandez des allocations familiales en concordance avec le coût de la vie, des C.E.G., des C.E.S., des C.E.T. pour vos enfants, des équipements sportifs pour les jeunes, la certitude aussi qu'ils trouveront un emploi répondant à leur formation professionnelle.

Cette liste n'est d'ailleurs pas limitative. Vous le voyez, l'œuvre est immense. Elle ne pourra être accomplie que dans l'ordre et la légalité républicaine, par des Hommes nouveaux qui mettent leur compétence, leur dévouement et leur sincérité au service de tous, des hommes fidèles à leurs idées et profondément attachés à leur sol natal comme aux usines et aux fabriques, qui font vivre ses hommes.

Ayant reçu l'investiture des Républicains Indépendants Giscardiens, nous venons nous mettre à la disposition de nos concitoyens ardennais de la troisième circonscription, berceau de notre famille.

VIVENT LES ARDENNES.
VIVE LA REPUBLIQUE.
VIVE LA FRANCE.

SUPPLÉANT

André GILLES

Conseiller Général des Ardennes
Maire de Montgon
Engagé Volontaire dans la Résistance
Père de 14 enfants
Membre de l'Association Ardennes-Eifel
né le 14 novembre 1921, à Neuville-Day

Docteur Pierre VASSAL

Docteur en Médecine, Licencié ès-Lettres
Breveté du Centre des Hautes Etudes Administratives
Membre de l'Organisation Internationale des Experts
Médecin du Travail, Médecin Légiste
Médecin-Capitaine de Réserve de l'Armée de l'Air
Grand Officier de l'Ordre de Saint-François
né le 14 juillet 1924

Vu le Candidat.

IMP. LENOIR - CHARLEVILLE